

Le programme DLAL-FEAMP
du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

2016 – 2022



Un dispositif européen pour soutenir
les projets maritimes innovants
et le développement durable du territoire,
de la pêche et de l'ostréiculture.

LIVRET DES PROJETS



Le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre



Le Pays BARVAL a été créé par arrêté préfectoral le 13 décembre 2004, à l'initiative des 3 EPCI : COBAS, COBAN et CDC du Val de l'Eyre. Il couvre 17 communes, regroupant un bassin de vie de 155 625 habitants (population légale 2017), et s'appuie sur une cohérence géographique, paysagère, économique, sociale et culturelle, confortée par la création d'un arrondissement sur le même périmètre. Le Pays est le fruit d'une ambition collective, faire de cet espace de projet une intercommunalité intégrée, au service du territoire et de ses habitants.

Le Pays BARVAL n'a pas de structure juridique propre. Cela se traduit donc par le portage juridique des actions et des recrutements par l'un des EPCI pour le compte des 3, avec des conventions tripartites.

Le Pays a vocation à encourager, impulser et coordonner les initiatives locales et développer les coopérations entre les collectivités. Il s'appuie sur un projet commun de développement durable, la charte du Pays, destiné à développer les atouts du territoire et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural, la zone littorale et l'intérieur. La charte comprend un diagnostic partagé, qui pose les enjeux du territoire, et une stratégie de développement, qui définit les objectifs prioritaires à atteindre et les orientations d'actions à privilégier. Elle sert de référence pour le déploiement de programmes d'actions et de cadre à différents accords de contractualisation (contrat de Pays, programmes européens...) et à la mobilisation des moyens financiers pour la mise en œuvre des actions.

L'équipe du Pays, composée de 7 personnes, met en œuvre un programme territorial de convergence progressive, par des actions structurantes et l'élaboration de stratégies communes : charte du Pays, contrat territorial avec la Région, diagnostic territorial de santé, programmes européens DLAL-FEAMP et Leader, mission transport mobilité durable, plateforme de partage de compétences Connec'tences et plan alimentaire territorial.

Les Présidents des 3 EPCI fondateurs coprésident le Pays. Son instance de pilotage est le Conseil des Élus, dans lequel siègent les 17 maires des communes qui le composent. Le Comité de Pilotage, constitué des représentants des 3 EPCI et des partenaires (État, Région, Département, Chambres consulaires, CESER...) est l'organe décisionnel du Pays, qui dispose également d'un Conseil de Développement. Il s'agit d'une instance de consultation et de réflexion, dont les membres émanent exclusivement de la société civile.



Le programme DLAL-FEAMP du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

La pêche et l'ostréiculture sont des activités emblématiques du territoire qui ont contribué à façonner son identité. Bien que vulnérables, elles ont réussi à conserver un poids économique significatif, en faisant preuve de dynamisme et de capacités d'adaptation. Elles doivent en effet sans cesse renouveler leurs méthodes de production, promouvoir leurs produits et leurs métiers, communiquer auprès du grand public et des jeunes pour susciter des vocations afin de maintenir les entreprises, les emplois et leur place dans le dialogue territorial.

Pour répondre à ces enjeux, les 3 intercommunalités du Pays BARVAL (COBAS, COBAN et CDC VE) ainsi que le CRCAA et le CDPMEM33 ont décidé de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du programme européen Axe 4 du FEP de 2010 à 2015, en se mobilisant pour construire ensemble une nouvelle stratégie pour le DLAL-FEAMP sur la période 2016-2022, intitulée : « *Une ambition économique partagée par les acteurs d'un territoire convoite pour des filières pêche et conchylicole innovantes et durables* ».

Cette stratégie, issue d'un diagnostic partagé par les acteurs locaux qui a permis d'identifier les enjeux des filières et les besoins associés, est déclinée en 5 axes prioritaires :

- **Axe 1 : Favoriser l'innovation pour le maintien et le développement durable des activités**
- **Axe 2 : Renforcer la valorisation des produits, grâce à la commercialisation et à la diversification des activités**
- **Axe 3 : Agir sur les formations, sensibiliser aux métiers et renforcer la cohésion entre les acteurs locaux**
- **Axe 4 : Maintenir le bon état écologique et fonctionnel des zones de production**
- **Axe 5 : Coopération**

La COBAS, pour le compte du Pays BARVAL, en partenariat avec les filières de production, assure le portage juridique du GALPA. La mise en œuvre de la stratégie repose également sur une gouvernance locale, assurée au sein du Comité DLAL, qui sélectionne les projets retenus, à partir d'une grille d'évaluation. Ce comité est composé d'Élus du territoire, de professionnels de la pêche et de l'ostréiculture et d'acteurs représentant les autres usagers du bassin. Il est co-présidé par les représentants des filières de production.

L'enveloppe FEAMP allouée au territoire pour la mise en œuvre de cette stratégie s'élève à 1044 037 €, auxquels s'ajoutent des financements publics et privés.

Le CRCAA et le CDPMEM33 sont les instances de représentation des filières maritimes de production, présentes sur le territoire et associées au programme DLAL-FEAMP.

Le CRCAA, situé à Gujan-Mestras, regroupe l'ensemble des entreprises qui effectue des activités de production, de distribution et de transformation des produits de la conchyliculture ; du Médoc à Hossegor. Le CDPMEM33, basé sur le port d'Arcachon, fédère tous les professionnels des pêches maritimes et des élevages marins de Gironde, de la production à la transformation.

Ces deux structures agissent pour la représentation et la promotion des intérêts généraux de leurs adhérents, la participation à l'organisation d'une gestion responsable des ressources et à l'amélioration des conditions de production pour leur filière. Elles portent également des projets collectifs pour le développement durable de leurs activités et fournissent un accompagnement et une assistance technique à leurs professionnels.

Sommaire des projets

Axe 1 : Favoriser l'innovation pour le maintien et le développement durable des activités

• Expérimentation d'un vivier flottant pour le stockage en mer d'huîtres creuses - CRCAA	5
• Acquisition de matériel pour le développement du CAPENA sur le Bassin d'Arcachon - CAPENA	6
• Évaluations du stock de palourdes du Bassin d'Arcachon - Campagnes 2018 et 2021 - CDPMEM33	7
• Suivi expérimental de la reproduction des seiches pour l'année 2021 - PNMBA	8

Axe 2 : Renforcer la valorisation des produits, grâce à la commercialisation et à la diversification des activités

• Développement des produits bio et locaux dans la restauration collective publique - COBAS, pour le compte du Pays	9
• Audit du port de Pêche d'Arcachon pour redynamiser son activité - Port d'Arcachon	10
• Construire et déployer la marque collective « Les Huîtres Arcachon Cap Ferret® » - CRCAA	11
• Opération « 50 Nuances d'Huîtres » - SIBA	12
• Création d'outils numériques pour la filière ostréicole du Bassin d'Arcachon - CRCAA	13
• Étude préalable à la mise en place de la transformation des huîtres Arcachon - Cap Ferret - CRCAA	14
• Modernisation de la scénographie de la Maison de l'Huître du Bassin d'Arcachon - OT de Gujan-Mestras	15
• Création d'un parc ostréicole pédagogique sur le Bassin d'Arcachon - CRCAA	16
• Étude de programmation de réaménagement portuaire - partie pêche - Port d'Arcachon	17

Axe 3 : Agir sur les formations, sensibiliser aux métiers et renforcer la cohésion entre les acteurs locaux

• Livre pédagogique sur l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon - CRCAA	18
• Parcours découverte du port de La Teste - association AUPORT	19
• Pavillon des métiers de la mer lors du Salon Nautique d'Arcachon en 2018 et 2019 - Arcachon Expansion et Port d'Arcachon	20
• Édition d'un livre prestigieux grand public sur l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon - CRCAA	21
• Étude de faisabilité pour la création et soutien au développement du GE2M - COBAS, pour le compte du Pays, et GE2M	22
• Portraits-documentaires des passeurs de mémoire de la pêche et de l'ostréiculture - association Vues du Cap	23
• Amélioration des conditions de travail au sein de l'ESAT ArcaBaie - ESAT ArcaBaie	24
• Achat d'un bateau pour l'école de pêche pour enfants - association Les Moussaillons de l'Aiguillon	25
• Amélioration de l'accueil du public dans les cabanes ostréicoles - CRCAA	26
• Analyse de la dynamique de transmission au sein de la filière conchylicole - CRCAA	27
• Achat d'équipement de protection individuel pour la filière ostréicole - CRCAA	28
• Appui à la création d'une conciergerie maritime sur le Port d'Arcachon - SAS La Cambuse du Kraken	29

Axe 4 : Maintenir le bon état écologique et fonctionnel des zones de production

• Volet « Pêche professionnelle » de l'étude des interactions avec les richesses naturelles - PNMBA	30
• Conception d'un navire polyvalent pour le nettoyage des parcs et friches ostréicoles - CRCAA	31
• Appel à projets « malines » : acquisition d'une pompe pour faciliter le remplissage et améliorer la décantation de la maline d'Arès	32
• Études pour le déploiement d'une économie circulaire et la caractérisation physico-chimique des coproduits coquillers en vue de leur valorisation - COBAS	33
• Gestion des déchets coquillers d'origine ostréicole sur le port d'Andernos - SMPBA	34

Axe 5 : Coopération

• Opportunité d'une nouvelle technique d'élevage biomimétique de l'huître dans les bassins conchylicoles de la Nouvelle-Aquitaine - CRCAA	35
• Voyage d'études au Japon sur le thème de l'ostréiculture et de la gestion intégrée du milieu marin - PNMBA	36
• Optimisation des suivis du recrutement des mollusques par la méthode de coloration des larves - CAPENA	37
• Caractérisation de la stratification verticale des larves d'huîtres dans la colonne d'eau - CAPENA	38
• Vers le projet ECO-2 : Expertise et conseils en économie conchylicole - CAPENA	39



Expérimentation d'un vivier flottant pour le stockage en mer d'huîtres creuses

Bénéficiaire **CRCAA** Calendrier de réalisation janvier 2016 à mai 2018
Budget définitif **16 538 € TTC** (6 613 € FEAMP, 6 617 € Région, 3 308 € CRCAA)

Description et objectif du projet

Le CRCAA a souhaité tester le stockage des huîtres creuses en mer afin de pallier le manque de place dans les viviers à terre, voire à leur absence pour certaines entreprises, et de réduire la mortalité par rapport aux viviers à terre en été. Pour ce faire, le CRCAA a fait adapter un vivier flottant, une structure en aluminium déjà en sa possession, pour pouvoir y déposer des palettes de mannes d'huîtres. Après obtention de toutes les autorisations, le vivier a été mis à l'eau au printemps 2016 dans le chenal de Gujan. 4 professionnels se sont portés volontaires pour tester la structure en y déposant des huîtres avec leurs moyens nautiques.

Déroulement et résultats du projet

Après les premiers essais, menés de juin à septembre 2016, le vivier a été sorti de l'eau pour y apporter des améliorations structurelles indispensables à sa bonne utilisation. Sur les recommandations des professionnels volontaires, des guides verticaux, pour faciliter l'insertion et le retrait des palettes, ont été soudés à la structure. Un prototype de palette a également été conçu et construit spécifiquement pour éviter la perte de produits. S'en est suivi une seconde période d'essais durant l'été 2017. Ces expérimentations ont montré que les huîtres peuvent être stockées une semaine en moyenne, sans présenter de mortalités plus élevées que dans les viviers à terre, qu'elles pondent dans le milieu naturel lorsqu'elles sont dans le vivier flottant et qu'elles présentent une belle pousse, lorsque la configuration de stockage est optimale. Le vivier peut quant à lui être utilisé sur tous les étages (selon les caractéristiques des grues des navires), les guides verticaux permettant les manipulations par une seule personne. Enfin le prototype de palette permet de bien maintenir les mannes en place. De nouvelles recommandations ont été formulées à l'issue des essais pour limiter la résistance au courant de la structure et améliorer son lestage, pour identifier une zone avec plus de courant afin de favoriser le brassage des huîtres et pour améliorer le prototype de palette.

Plus-values du DLAL

- Réalisation et suivi technique du projet par l'animatrice
- Identification d'un nouveau mode de stockage comme une alternative aux viviers à terre



Acquisition de matériel pour le développement du CAPENA sur le Bassin d'Arcachon

Bénéficiaire **CAPENA** Calendrier de réalisation mars 2020 à juin 2022
 Budget prévisionnel **44 019 € TTC** (17 608 € FEAMP, 17 608 € Région, 8 803 € CAPENA)

Description et objectif du projet

Issu de la fusion entre le CREA (dont l'antenne Arcachon a été implantée en 2016 dans les locaux du CRCAA) et l'IMA, le CAPENA a fait l'acquisition d'une cabane ostréicole (divisée en 2 bâtiments) sur le port de la Barbotière, à Gujan-Mestras. Cela lui a permis de disposer d'un local de stockage de son matériel, pour les suivis et les projets pêche et ostréiculture qu'il mène sur le territoire. L'objectif de ce projet est d'équiper les bâtiments avec du mobilier adapté et d'acquérir les machines professionnelles et le matériel de laboratoire adaptés aux missions locales du CAPENA. In fine, le projet vise à développer l'activité de l'antenne « Bassin d'Arcachon » du CAPENA et de pouvoir réaliser, en autonomie, les programmes en faveur des professionnels de l'ostréiculture et de la pêche, mais également des partenaires institutionnels locaux (PNM BA, SIBA...).

Déroulement et résultats du projet

Une première étape de travaux (plomberie, électricité, installation de chauffages), préalable indispensable à l'installation du matériel dans de bonnes conditions, a été réalisée courant 2021. L'installation des paillasse et du matériel de laboratoire (étuve, balance...), ainsi que la livraison des machines ostréicoles (ensacheuse, crible, laveur, pompe...) ont également été réalisées à l'automne 2021. Il reste désormais à améliorer le bâti (étanchéité et reprise des façades) pour que les conditions de travail soient optimales pour l'équipe arcachonnaise du CAPENA.

Plus-values du DLAL

- Effet levier pour le développement local des missions du CAPENA
- Projet collectif aux deux filières de production
- Projet structurant pour le CAPENA

Évaluations du stock de palourdes du Bassin d'Arcachon – Campagnes 2018 et 2021

Bénéficiaire **CDPMEM33** Calendrier de réalisation année 2018 et année 2021
 Budget définitif **45 714 € TTC** en 2018 et **48 243 € TTC** en 2021 (37 583 € FEAMP, 37 583 € Région, 18 791 € CDPMEM33)

Description et objectif du projet

Depuis 20 ans, le CDPMEM33 et l'Ifremer collaborent pour la réalisation des campagnes d'évaluation du stock de palourdes du Bassin d'Arcachon. Ces études de terrain permettent d'estimer le stock en place à partir d'indicateurs standardisés et de disposer des principales caractéristiques de la population de palourdes intra-bassin sur l'ensemble de son aire de répartition. L'évolution des indicateurs suivis et les connaissances acquises par les travaux de recherche permettent l'émission de recommandations ou d'avis par l'Ifremer, en vue de maintenir l'équilibre durable entre l'activité de pêche professionnelle et les capacités de renouvellement de ce stock. Les deux campagnes soutenues par le programme DLAL ont également été l'occasion d'acquérir de nouvelles données et d'appliquer une nouvelle méthode d'échantillonnage.

Déroulement et résultats du projet

En 2018, le suivi des appâts pêchés a été ajouté au protocole afin de fournir, pour la première fois, des informations aux pêcheurs à pied d'appâts du Bassin (13 licences) et des prélèvements de sédiments ont été conservés par le PNMB en vue d'analyses futures. Les résultats sur le stock de palourdes japonaises ont montré que la biomasse de l'espèce était importante (= 8 200 tonnes), dont 85% de reproducteurs. Toutefois, la fraction exploitable de taille supérieure à 35 mm représentait seulement 6% de la biomasse, expliquée par une forme de croissance spécifique dans le Bassin. En 2021, le protocole spatialement équilibré, en test depuis 2018, et impliquant l'UPPA, l'IRD et l'Ifremer, a été appliqué pour mieux répartir les stations au sein de la zone d'étude. Il devrait permettre, à terme, de réduire le nombre de stations tout en conservant la précision voulue et ainsi diminuer les coûts d'une telle campagne. La campagne 2021 a aussi permis de recueillir des données biométriques individuelles pour actualiser la relation taille-poids frais de la palourde japonaise.

Plus-values du DLAL

- Partenariat scientifiques/pêcheurs
- Innovation méthodologique
- Acquisition des premières données de répartition spatiale des appâts de pêche
- Contribution à l'évolution de la réglementation des pêches



Suivi expérimental de la reproduction des seiches pour l'année 2021

Bénéficiaire **PNMBA** Calendrier de réalisation juillet 2020 à décembre 2021
Budget prévisionnel **65 000 € HT** (26 000 € FEAMP, 26 000 € Région, 13 000 € PNMBA)

Description et objectif du projet

Le Plan de gestion du PNMBA définit un objectif particulier ciblant la contribution positive du Bassin d'Arcachon et de son ouvert au bon état écologique des espèces exploitées, pour permettre des prélèvements durables. La seiche (*Sepia officinalis*) est l'une des espèces d'intérêt halieutique sur lequel un enjeu particulier a été relevé. En effet, elle représente une ressource importante pour de nombreux pêcheurs professionnels du Bassin d'Arcachon, mais les captures sont en forte diminution depuis plusieurs années.

Pour 2021, outre la poursuite et la consolidation du premier suivi de 2020, le PNMBA et le CDPMEM33 ont souhaité développer et tester une solution innovante adaptée aux pratiques des pêcheurs professionnels pour collecter et sauvegarder les œufs non éclos pondus sur les engins de pêche, et envisager la mise en place d'une démarche pérenne à l'échelle du Bassin d'Arcachon.

Déroulement et résultats du projet

Le suivi 2021 a été confié au CAPENA, qui avait déjà assuré la mise en place de la méthodologie en 2020. Les pondoirs ont été mis à l'eau en février. D'autre part, grâce aux retours des pêcheurs professionnels lors des essais 2020, un prototype d'incubateur a pu être élaboré et mis à l'eau en mars. Des relevés ont été effectués dès les mises à l'eau et jusqu'en juin.

En 2021, un nombre plus important d'œufs a été dénombré sur les pondoirs par rapport à 2020, avec toutefois une grande différence entre les zones suivies, les périodes de captage, la mortalité des œufs et la date de fin de pontes.

L'incubateur a donné des résultats instructifs et prometteurs avec une grande majorité des éclosions intervenues au mois de juin (pic mi-juin). Les taux d'éclosions ont été très disparates en fonction des compartiments de l'incubateur, allant de 0% à 79% (moyenne de 30%), notamment à cause de la densité. Les résultats du suivi 2021 ont permis d'apporter des éléments de connaissances complémentaires par rapport à 2020 et d'alimenter les réflexions sur les suivis qui seront mis en place les années suivantes.

Plus-values du DLAL

- Élaboration et construction d'un incubateur totalement innovant
- Partenariat scientifiques/pêcheurs

Développement des produits bio et locaux dans la restauration collective publique

Bénéficiaire **COBAS** pour le compte du Pays Calendrier de réalisation janvier à décembre 2016
Budget définitif **29 487,50 € TTC** (11 715 € FEAMP, 8 755 € CD33, 3 040 € DRAAF, 5 897,50 € COBAS)

Description et objectif du projet

Un état des lieux a été réalisé en 2011 par le Pays BARVAL, afin de caractériser l'offre en produits bio et locaux dans la restauration collective du territoire. Un projet d'expérimentations pour l'introduction de produits bio et locaux dans les services de restauration collective du Pays a ensuite été mené en 2013 et 2014, en partenariat avec le CDPMEM 33 et Arbio Aquitaine, avec le soutien financier du Département de la Gironde, de la Région Aquitaine et des fonds européens Leader et Axe 4-FEP.

En 2015, le Pays et ses partenaires ont évalué les actions précédemment entreprises et ont proposé la poursuite de l'accompagnement avec des interventions dans les cantines lors de la Semaine du Goût 2015 et la réalisation d'un guide pratique d'achat local de produits de la mer pour les gestionnaires. Pour l'année 2016, il s'agissait de proposer un nouveau cycle de formations en intégrant les sociétés de restauration et en facilitant leurs échanges directs avec les fournisseurs locaux.

Déroulement et résultats du projet

5 actions ont ainsi été menées dans ce projet :

- ① Identifier les besoins des partenaires locaux en matière d'atelier de formation → *2nd cycle de formations*
- ② Développer et renforcer des actions de sensibilisation et élaborer des supports de communication adaptés aux parents et aux enfants → *accompagnement sur des repas spécifiques*
- ③ Mettre en adéquation l'offre et la demande en poisson local → *une réunion de rencontre et d'échanges entre les gestionnaires et sociétés de restauration et les fournisseurs*
- ④ Évaluer le potentiel commercial que représente la restauration collective publique → *avec un repas/mois avec du poisson local, cela représente 7 à 8 tonnes de poisson prêt à cuisiner/an*
- ⑤ Échanger avec les partenaires du Pays BARVAL pour permettre la transposition de la démarche sur d'autres territoires → *le CD33 a réalisé un film de retour d'expérience en 2017!*

Ainsi, plus de 2 tonnes de poissons et de moules issues de la production locale et plus de 300 douzaines d'huîtres du Bassin d'Arcachon ont été servies en restauration collective sur le territoire en 2016 et plus de 4 tonnes de poisson local en 2017!

Plus-values du DLAL

- Mise en relation de la filière pêche arcachonnaise avec les acteurs locaux de la restauration collective et développement de partenariats
- Veille sur le sujet conduisant à sa prise en compte dans le Projet Alimentaire Territorial du Pays BARVAL prévu pour 2022



Audit du port de Pêche d'Arcachon pour redynamiser son activité

Bénéficiaire	Port d'Arcachon	Calendrier de réalisation	septembre 2020 à juillet 2021
Budget définitif	29 000 € HT (11 600 € FEAMP, 11 600 € Région, 5 800 € Port d'Arcachon)		

Description et objectif du projet

Avec la diminution du nombre de bateaux de pêche et des conditions météorologiques et d'accès du Bassin qui rendent les débarquements compliqués au port d'Arcachon, la criée d'Arcachon connaît une baisse constante de ses apports depuis 2015. Pour pallier certaines de ces difficultés, le Port d'Arcachon a mis en place des mesures correctives (camion de rapatriement, système vidéo pour les ventes à distance...).

En 2020, le port a souhaité mener un audit de l'activité de pêche afin d'examiner la situation de la pêche et du mareyage arcachonnais et de disposer d'un état des lieux exhaustif des pratiques et du contexte, localement et au regard de la concurrence. Cet audit devait permettre d'appréhender les meilleures orientations pour soutenir l'activité, éventuellement redimensionner les installations du port de pêche, définir un plan d'actions et maintenir les emplois directs et indirects.

Déroulement et résultats du projet

Cette étude a été réalisée par le cabinet Odyssee Développement, qui a produit un plan d'actions décliné en 6 thématiques :

- ① Infrastructures et équipements : quai, grues, balances, conservation des captures, bâti, stationnement/circulation...
 - ② Personnel : hiérarchie et responsabilités, formations
 - ③ Process de vente : évolution du système de vente, pré-ventes, gré-à-gré, vente directe...
 - ④ Amont flotte et marins : services, rapatriement, travail avec les structures professionnelles...
 - ⑤ Aval acheteurs et mareyeurs : services, échanges/concertation
 - ⑥ Communauté et communication : concertation, réseaux sociaux, sensibilisation métiers/produits...
- Pour chacune de ces 51 actions, l'urgence, l'impact, la facilité de mise en œuvre et le calendrier sont indiqués pour permettre au Port d'Arcachon de planifier leur mise en œuvre.

Plus-values du DLAL

- Accompagnement pour l'émergence du projet
- Effet levier pour la réalisation d'actions opérationnelles en suivant

Construire et déployer la marque collective « Les Huîtres Arcachon Cap Ferret® »

Bénéficiaire	CRCAA
Calendrier de réalisation	phase 1 : d'avril 2016 à nov. 2018 / phase 2 : de déc. 2018 à déc. 2021
Budget définitif phase 1	111 022 € HT
Budget définitif phase 2	200 000 € HT
	(124 409 € FEAMP, 124 409 € Région, 62 204 € CRCAA)

Description et objectif du projet

Dans une dynamique constante de recherche de qualité et de valorisation des produits alimentaires, le CRCAA a déposé la marque collective « Les Huîtres Arcachon Cap Ferret® » en 2016. Cette marque nécessitait tout d'abord une structuration afin de permettre aux ostréiculteurs de se fédérer autour de valeurs identifiées et communes, de se développer et de se positionner aux yeux du grand public. Dans un second temps, il s'agissait de conforter la démarche afin de la pérenniser, et de mettre en place les contrôles nécessaires pour l'asseoir et la crédibiliser auprès du grand public.

Déroulement et résultats du projet

Grâce à l'intervention d'une sociologue, en septembre 2016, un certain nombre de valeurs a été mis en évidence sur la thématique du territoire, du métier et du produit constituant le socle actuel de la marque, matérialisé par une convention d'engagement écrite. Cela a permis de doter la marque ombrelle Les Huîtres Arcachon Cap Ferret® d'un contenu valorisant la profession, le territoire, et les productions et permettant aux consommateurs de mieux connaître l'ostréiculture du Bassin ainsi que les engagements des producteurs. Deux gammes ont également été créées pour les producteurs qui souhaitent offrir du choix à leurs clients, un cycle de production spécifique et une qualité affirmée : Tradition® et Sélection®. Des visuels de communication novateurs ont été élaborés et largement diffusés pour les faire connaître sur le Bassin et la métropole bordelaise. Durant la seconde phase du projet, la promotion de ces gammes s'est poursuivie avec de nouveaux supports (magnets, autocollants...). Une vingtaine d'ostréiculteurs adhère désormais aux deux gammes créées et les contrôles ont été réalisés afin de permettre d'accompagner ces professionnels dans leur démarche de qualité.

Plus-values du DLAL

- Appui à la création de supports de communication novateurs
- Soutien et appropriation locale de la démarche
- Mise en réseau des professionnels autour de valeurs communes



Opération « 50 Nuances d'Huîtres »

Bénéficiaire **SIBA** Calendrier de réalisation septembre 2019 à décembre 2020

Budget définitif **16 080 € TTC** (6 432 € FEAMP, 6 432 € Région, 3 216 € SIBA)

Description et objectif du projet

Ce nouveau concept est le résultat d'un travail collaboratif entre les offices de tourisme du territoire et le SIBA. Il répond en effet aux enjeux de la marque territoriale Bassin d'Arcachon®, notamment celui de promouvoir l'offre locale sur l'ensemble de l'année. Il a pour objectif principal de valoriser la préparation, la dégustation et les expériences autour de l'huître du Bassin d'Arcachon.

Cette opération s'est appuyée sur la Route de l'huître, qui existait autrefois sur le territoire, avec la volonté de la dépeupler pour en faire une véritable découverte de l'huître du Bassin, sous toutes ses formes, dans tous ses états et toute l'année, auprès d'un large panel de partenaires, répartis sur tout le territoire.

Déroulement et résultats du projet

Le SIBA a tout d'abord recherché et intégré les 50 partenaires, ou nuances, faisant partie de la démarche : ostréiculteurs évidemment, mais également restaurateurs, instituts de beauté, boulangeries... Le passeport et les autres supports de communication ont ensuite été élaborés et réalisés et le concept a été présenté à la presse locale en décembre 2019.

Il s'agit pour les participants de découvrir 50 expériences autour de l'huître arcachonnaise. Pour 1 nuance testée, ils reçoivent alors 1 tampon. Au bout de 15, 30 puis 50 tampons, des lots et des surprises sont offerts.

5000 exemplaires du passeport ont ainsi été édités et distribués par les offices de tourisme ou sur demande au SIBA. Même si la démarche n'a pas rencontré le succès escompté, au regard de son calendrier de lancement, le SIBA continue à communiquer sur ce concept afin de valoriser l'huître dans tous ses états, comme le symbole de l'identité du territoire !

Plus-values du DLAL

- Concept novateur autour de l'huître arcachonnaise
- Mise en réseau des acteurs autour d'un produit phare du territoire

Création d'outils numériques pour la filière ostréicole du Bassin d'Arcachon

Bénéficiaire **CRCAA** Calendrier de réalisation mars 2020 à décembre 2021

Budget définitif **30 000 € HT** (12 000 € FEAMP, 12 000 € Région, 6 000 € CRCAA)

Description et objectif du projet

Dans la continuité de sa démarche de qualité et du développement de la marque Les Huîtres Arcachon-Cap Ferret®, le CRCAA a souhaité poursuivre ses actions de communication en s'orientant vers le numérique. En effet, le grand public était demandeur d'informations sur les produits et les métiers et de nombreux professionnels ont émis le souhait de disposer d'un outil leur permettant de trouver toutes les informations sur leur filière, ses actualités et les missions du CRCAA, ainsi que les documents nécessaires pour leurs entreprises. L'objectif de ce projet était donc double :

- ① Créer un « site vitrine » pour faire connaître le produit, le métier et les spécificités de la production ostréicole arcachonnaise au grand public et pour donner plus de portée aux marques avec une reconnaissance au-delà des frontières régionales.
- ② Créer un « site institutionnel » pour fournir des outils de travail adaptés à la vie professionnelle d'aujourd'hui, apporter des réponses claires aux ostréiculteurs arcachonnais, concrètes et très accessibles et valoriser les actions du CRCAA en communiquant sur ses missions et en favorisant le lien avec ses adhérents.

Déroulement et résultats du projet

Le « site vitrine », www.huîtres-arcachon-capferret.fr, a été mis en ligne en juin 2021. Il présente le produit et ceux qui l'élevent, ainsi que le territoire de production. On peut également y trouver des informations pratiques pour l'ouverture des huîtres et des recettes.

Le « site institutionnel », www.crcaa.fr, a quant à lui été mis en ligne en septembre 2021. Les ostréiculteurs peuvent y trouver toutes les actualités transmises par le CRCAA, ainsi que son mode de fonctionnement et ses missions.

Plus-values du DLAL

- Continuité de la démarche de promotion de la production arcachonnaise



Étude préalable à la mise en place de la transformation des huîtres Arcachon - Cap Ferret

Bénéficiaire **CRCAA** Calendrier de réalisation avril 2021 à mars 2022
Budget prévisionnel **30 000 € HT** (12 000 € FEAMP, 12 000 € Région, 6 000 € CRCAA)

Description et objectif du projet

Dans le cadre de ses missions, le CRCAA accompagne les professionnels tout au long de leur activité et les soutient face aux différents problèmes auxquels ils sont confrontés. Depuis 2019, la profession a fait face à plusieurs difficultés : grèves nationales fin 2019, crise Covid depuis 2020, crises sanitaires norovirus ou dinophysis... Face à ce constat, et dans une volonté d'être force de proposition pour conquérir de nouveaux débouchés, la filière ostréicole arcachonnaise a souhaité enrichir son offre en travaillant sur de nouveaux produits à base d'huîtres et développer ainsi une filière avale, dans la continuité de la production. De nouvelles voies de valorisation de leurs produits peuvent en effet constituer de nouvelles opportunités de développement économique pour les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon et de nouveaux débouchés commerciaux en vente directe ou dans les GMS.

Pour ce faire, le CRCAA a donc souhaité se faire accompagner pour la réalisation d'un guide pratique de mise en œuvre de la transformation des huîtres, qui sera diffusé auprès des ostréiculteurs arcachonnais.

Déroulement et résultats du projet

Le choix du cabinet FIDAL pour assurer la prestation est intervenu au printemps 2021, ce qui a permis le lancement de l'étude.

Un premier rendu intermédiaire a été réalisé mi-octobre 2021 auprès du CRCAA. Il s'agissait, à ce stade, de cerner la notion de producteur en analysant les règles fiscales, sociales et environnementales s'y référant.

Une fois cette notion bien cadrée, le prestataire a identifié le cadre réglementaire dans lequel pourra s'inscrire un projet de transformation pour un producteur. Il proposera une boîte à outils permettant de lui faciliter la mise en place de ce projet.

Plus-values du DLAL

- Effet levier pour la mise en place d'une nouvelle offre de produits
- Contribution au développement économique de la filière ostréicole

Modernisation de la scénographie de la Maison de l'Huître du Bassin d'Arcachon

Bénéficiaire **Office de Tourisme de Gujan-Mestras** Calendrier de réalisation janvier 2018 à février 2019
Budget définitif **19 576 € TTC** (7 830 € FEAMP, 7 830 € Région, 3 916 € OT)

Description et objectif du projet

Gérée par l'Office de Tourisme de Gujan-Mestras, la Maison de l'Huître du Bassin d'Arcachon est un musée ostréicole, implanté sur le port de Larros. Elle a été conçue il y a plus de 30 ans par des ostréiculteurs qui avaient à cœur de faire connaître leur métier auprès d'un large public. Au fil des années, elle s'est agrandie et a bénéficié de nouveaux équipements d'accueil et d'information. Avec ses 20 à 25 000 visiteurs accueillis chaque année, la Maison de l'Huître est aujourd'hui un équipement structurant de l'offre touristique à l'échelle du Pays du BARVAL.

La visite commence systématiquement par le visionnage d'un film expliquant la culture des huîtres du Bassin d'Arcachon. Afin de conserver à cette première étape de visite toute son attractivité, mais également lui permettre de témoigner au mieux des évolutions du métier d'ostréiculteur tel qu'il existe aujourd'hui et des dynamiques nouvelles engagées sur le Bassin d'Arcachon, la Maison de l'Huître a souhaité moderniser ce film, qui datait de 2012.

Déroulement et résultats du projet

Pour la réalisation de ce nouveau film, l'Office de Tourisme a lancé une consultation qui a conduit à retenir la société MidiProd. L'équipe a ainsi filmé, sur toute une année, les différentes phases d'élevage de l'huître, de la mise à l'eau des collecteurs pour le captage, jusqu'à la vente. Les différentes techniques d'élevage sont également expliquées (sur table, au sol ou en eaux profondes) au public par les professionnels eux-mêmes. Ce nouveau film a été intégré à la scénographie de la Maison de l'Huître en début d'année 2019 et remporte un grand succès auprès des visiteurs.

Plus-values du DLAL

- Contribution au développement d'un équipement touristique structurant du territoire
- Continuité de l'accompagnement (parcours extérieur soutenu par l'Axe 4 du FEP)



Création d'un parc ostréicole pédagogique sur le Bassin d'Arcachon

Bénéficiaire	CRCAA	Calendrier de réalisation	janvier 2020 à juin 2022
Budget prévisionnel	8 460 TTC (3 384 € FEAMP, 3 384 € Région, 1 692 € CRCAA)		

Description et objectif du projet

Le Bassin d'Arcachon est le premier bassin ostréicole naisseur d'Europe. L'une des spécificités de la filière ostréicole arcachonnaise est donc le captage des huîtres en été, suivi de leur mise en élevage. Au bout de 3 ans, ce sont 7 à 10 000 tonnes d'huîtres marchandes qui sont commercialisées chaque année. L'huître est ainsi un produit emblématique du territoire, mis en valeur depuis plusieurs années dans l'offre touristique locale, grâce aux visites d'entreprises, aux dégustations ostréicoles, qui animent les ports, et au pécaturisme.

Face à l'intérêt grandissant des consommateurs pour comprendre l'origine des produits qu'ils achètent, ainsi que les hommes et femmes qui les produisent, le CRCAA a souhaité présenter l'activité ostréicole, le métier et les produits, directement sur le terrain, en créant le premier parc ostréicole pédagogique de France, accessible par bateau.

Déroulement et résultats du projet

Ce projet comprend 2 phases, menées concomitamment :

- ① **La construction du projet**, qui comprend des échanges avec les services de l'État pour trouver un parc adapté et en obtenir la concession, l'achat du matériel nécessaire et l'aménagement du parc et la recherche d'un partenaire pour l'entretien du parc
- ② **La réalisation des vidéos** qui seront élaborées par un prestataire et qui seront accessibles directement depuis le parc pédagogique grâce à des QR codes disposés sur les différents éléments du parc. Elles présenteront les 4 types de collecteurs différents, de leur mise en place sur les parcs jusqu'au détroquage du naissain. 3 autres vidéos seront réalisées pour les différentes tailles d'huîtres du naissain à la marchande, pour illustrer la mise en poche, le désatroquage et le criblage. Une dernière vidéo présentera l'élevage au sol.

Plus-values du DLAL

- Soutien à la création d'un nouveau dispositif de valorisation des produits et de sensibilisation du grand public
- Complémentarité avec les offres touristiques locales présentant l'ostréiculture et notamment le pécaturisme
- Transférabilité du projet sur d'autres sites du Bassin d'Arcachon

Étude de programmation de réaménagement portuaire – partie pêche

Bénéficiaire	Port d'Arcachon	Calendrier de réalisation	janvier 2021 à février 2022
Budget prévisionnel	9 085 € HT (3 634 € FEAMP, 3 634 € Région, 1 817 € Port d'Arcachon)		

Description et objectif du projet

Le port d'Arcachon constitue le pôle portuaire structurant du Bassin, avec l'essentiel des services, des entreprises et des capacités d'accueil portuaires (à flot et à terre) pour la pêche, la plaisance, les bateaux professionnels, des espaces de travail et de stockage à terre, des moyens de manutention, des services portuaires pour les différentes activités (carburant, criée, carénage, pôle nautique...).

À partir du port de pêche, créé en 1958, son aménagement s'est fait au fur et à mesure de l'évolution de la filière, puis du nautisme et de la plaisance, en fonction des besoins et des espaces créés ou libérés, de manière opportuniste. Ce processus a toutefois atteint ses limites, car il ne satisfaisait plus la modernisation et l'accompagnement de l'ensemble des filières. Ainsi, après plusieurs travaux ambitieux (port à sec, pôle nautisme, capitainerie...), le port a souhaité se doter d'une vision à long terme, à l'échéance 2025/2030, avec un schéma directeur de réaménagement portuaire avant de poursuivre les investissements.

Cette étude a été soutenue par le dispositif DLAL sur la partie pêche uniquement, couvrant les espaces de stockage dédiés à la pêche et la zone d'avitaillement en carburant détaxé.

Déroulement et résultats du projet

Cette étude a été confiée à une équipe disposant de compétences pluridisciplinaires (architecturale, urbanistique, paysagère, environnementale, hydraulique, portuaire, économie de la construction et de l'aménagement, ingénierie, infographisme...) afin de couvrir tous les champs. Elle a débuté par un état des lieux des documents et des informations, notamment avec une phase d'entretiens et d'enquête auprès des usagers. Elle s'est poursuivie par une phase prospective de développement, qui sera restituée en début d'année 2022.

Plus-values du DLAL

- Articulation avec l'audit du port de pêche
- Effet levier pour la réalisation d'actions opérationnelles en suivant



Livre pédagogique sur l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon

Bénéficiaire **CRCAA** Calendrier de réalisation juin 2016 à mai 2017
 Budget définitif **14 563 € TTC** (5 825 € FEAMP, 5 825 € Région, 2 913 € CRCAA)

Description et objectif du projet

Le CRCAA a souhaité contribuer à la réalisation d'un livre pédagogique pour des enfants de 4 à 8 ans, afin de faire découvrir l'ostréiculture dès le plus jeune âge, en présentant le produit et le métier. Imaginé comme un véritable outil de sensibilisation, cet ouvrage s'est inscrit dans une série de Geste Éditions, après *Les Petites bêtes du Littoral* et *Les Petits Secrets du Bassin d'Arcachon*.

Déroulement et résultats du projet

Le travail pour le contenu visuel et les textes du livre s'est appuyé sur un groupe de réflexion animé par le CRCAA et composé d'ostréiculteurs, de la Maison de l'Huitre et d'enseignants du territoire. L'auteur et l'illustratrice se sont également rendus dans des écoles locales pour échanger avec des enfants et adapter les contenus à leur âge et à leur niveau de connaissance.

Le livre a été présenté pour la première fois lors du Salon Littérature Jeunesse d'Arcachon 2017. Afin de valoriser tout ce travail, un jeu-concours auprès des écoles élémentaires du territoire a été mis en place et le livre a été offert à tous les participants, lors de la conférence de presse organisée par le CRCAA, en présence des membres du groupe de réflexion et des auteurs.

Le CRCAA ayant fait l'acquisition de 2 000 exemplaires de cet ouvrage pour enclencher son édition, a organisé une distribution dans toutes les écoles du territoire Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et l'a offert comme prix de plusieurs jeux-concours organisés sur des salons.

2 ans après sa parution, le livre s'est écoulé à 1 500 exemplaires et une réédition de 2 000 exemplaires a été faite.

Plus-values du DLAL

- Partenariat entre la filière ostréicole et le milieu scolaire éducatif
- Création d'un support de communication innovant pour la filière ostréicole
- Effet levier pour une édition en grand nombre

Parcours découverte du port de La Teste

Bénéficiaire Association **AUपोर्ट** Calendrier de réalisation octobre 2017 à juin 2018
 Budget définitif **35 925 € TTC** (14 370 € FEAMP, 14 370 € Région, 7 185 € AUपोर्ट)

Description et objectif du projet

Le port de La Teste est un lieu de travail pour les professionnels, essentiellement ostréiculteurs (production et dégustations) et pêcheurs, et pour différents métiers et associations liés au monde maritime (coopérative maritime, Femer...). C'est aussi un lieu de promenade, entre les prés salés et le centre-ville, très fréquenté par les visiteurs, locaux et extérieurs.

Sa première darse a été creusée en 1840 et les travaux successifs lui ont donné son allure actuelle depuis 1885. Il abrite quelques 400 bateaux, dont de nombreux bateaux professionnels.

La fréquentation du port et l'attitude des promeneurs ont mené l'association AUपोर्ट à réfléchir à un moyen de les canaliser et de les informer, tant sur l'histoire du port que sur ses activités anciennes et actuelles, en leur rappelant qu'ils sont sur un lieu de travail. L'objectif de ce projet était aussi de concilier les différents usages, en associant différents acteurs à ce travail, de valoriser le port et les métiers de la mer.

Déroulement et résultats du projet

Grâce au travail important de recherche effectué par les bénévoles de l'association et de la collaboration avec l'éthno-archéologue, Anne Debeaumarché, de nombreuses archives ont servi à écrire les textes et à illustrer les 16 stations du parcours-découverte, qui s'intègrent parfaitement au paysage.

Elles abordent l'histoire du port, la construction des bateaux traditionnels de pêche et d'ostréiculture et l'importance du bois de la forêt usagère ; elles brossent le portrait de personnages qui ont fait l'histoire de ce port ; ou permettent d'avoir des vues sur le Bassin d'un côté et sur la ville de l'autre.

Les stations ont été mises en place durant l'été 2018 et rencontrent depuis un grand succès auprès des promeneurs.

Plus-values du DLAL

- Mise en réseau des acteurs locaux
- Projet de sensibilisation sur la pêche et l'ostréiculture



Pavillon des métiers de la mer lors du Salon Nautique d'Arcachon en 2018 et 2019

Bénéficiaire	Arcachon Expansion en 2018 et Port d'Arcachon en 2019
Calendrier de réalisation	février à mai 2018 et février 2019 à mai 2019
Budget définitif	18 927 € HT en 2018 (7 571 € FEAMP, 7 571 € Région, 3 785 € Arcachon Expansion) et 11 748 € HT en 2019 (4 699 € FEAMP, 4 699 € Région, 2 350 € Port d'Arcachon)

Description et objectif du projet

Avec plus de 42 000 visiteurs en 2017, le Salon Nautique d'Arcachon est devenu un événement incontournable du territoire permettant de mettre en avant les filières nautiques locales. Il bénéficie d'une large couverture presse et est un endroit à la fois de distraction et d'animation autour de ces filières, mais également une vitrine commerciale pour la filière nautique.

Lors de l'édition 2017, les filières maritimes professionnelles que sont la pêche et l'ostréiculture ont été mises à l'honneur. La pêche disposait ainsi d'un stand animé par le CDPMEM33, sur lequel étaient présentées les techniques de pêche et des recettes de cuisine, et une vente à l'encan de poissons avait été organisée pour valoriser les produits. Un bar à huîtres était tenu par une entreprise ostréicole de Gujan-Mestras.

À partir de l'édition 2018, les organisateurs ont souhaité créer un pavillon entier dédié aux métiers de la mer.

Déroulement et résultats du projet

Associés à cette démarche, les équipes du CDPMEM33 et du CRCAA, accompagnés de professionnels, étaient présentes sur ce pavillon en 2018 et 2019. En 2018, il était consacré aux métiers et aux formations et, à ce titre, le Lycée de la Mer de Gujan-Mestras et le Groupement d'Employeurs de Métiers de la Mer ont également participé.

En 2019, le pavillon présentait les pratiques culturelles et la transformation des produits. Le CFA Bassin Formation a quant à lui fait des démonstrations de filetage de poisson.

Les structures professionnelles ont également animé des temps forts avec le concours des écaillers, des ventes à l'encan de poissons, des ateliers de cuisine, d'écaillage...

Plus-values du DLAL

- Projet collectif associant la pêche et l'ostréiculture, ainsi que les acteurs de la formation et de l'emploi
- Intégration dans une démarche associant l'ensemble des usagers du plan d'eau

Édition d'un livre prestigieux grand public sur l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon

Bénéficiaire	CRCAA	Calendrier de réalisation	février à décembre 2019
Budget définitif	10 092 € TTC (4 037 € FEAMP, 4 037 € Région, 2 018 € CRCAA)		

Description et objectif du projet

Dans la continuité du livre pour enfants, le CRCAA a souhaité travailler à la réalisation d'un livre, de textes et de photographies professionnelles, qui présenterait l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon au grand public. Ainsi, le CRCAA s'est inscrit dans une série de livres prestigieux des Éditions Sud-Ouest, qui présentent une ligne éditoriale répondant aux valeurs du territoire, d'autant plus que le journal Sud-Ouest est un partenaire incontournable des acteurs locaux.

Cet ouvrage vient ainsi compléter la série comprenant un livre sur l'ostréiculture de Marennes-Oléron et un autre à venir sur la mytiliculture dans les Pertuis charentais. Ces ouvrages répondent à la demande du grand public de comprendre et de connaître l'origine des produits qu'ils consomment.

Déroulement et résultats du projet

Jean Prou, scientifique reconnu et réputé dans le monde ostréicole a rédigé les textes. Il est venu sur le territoire pour rencontrer les acteurs locaux (CRCAA, PNMA et Maison de l'Huître) afin de définir les thématiques et les spécificités locales à mettre en avant dans l'ouvrage du Bassin d'Arcachon. Il a par la suite échangé avec bon nombre d'entre eux pour collecter des informations.

D'autre part, afin de conserver la même sensibilité et la même approche artistique que pour le livre charentais, Sébastien Husté était de nouveau en charge des illustrations. Il a commencé les prises de vue en fin d'année 2018 afin de pouvoir inclure la forte activité liée aux fêtes de fin d'année. Il a ensuite suivi des ostréicultrices et des ostréiculteurs tout au long de l'année pour disposer d'images de toutes les différentes phases du cycle d'élevage.

Le CRCAA a fait l'acquisition de 500 exemplaires, distribués aux partenaires et comme lots de jeux-concours, pour permettre le lancement de l'édition de ce livre. Mis en librairie en fin d'année 2019, l'ouvrage a été vendu à près de 700 exemplaires et réédité pour la saison estivale de 2020.

Plus-values du DLAL

- Création d'un outil de sensibilisation inédit
- Projet collaboratif avec le PNMA et la Maison de l'Huître
- Continuité d'une action d'un autre GALPA
- Effet levier pour une édition en grand nombre



Étude de faisabilité pour la création et soutien au développement du GE2M

Bénéficiaire étude de faisabilité portée par la **COBAS**, pour le compte du **Pays BARVAL**, et développement porté par le **GE2M**

Calendrier de réalisation étude de faisabilité : avr. à déc. 2017, développement : mars 2018 à juin 2021

Budget définitif **28 920 € HT** pour l'étude de faisabilité (11 568 € FEAMP, 11 568 € Région, 5 784 € COBAS) et **111 494 € HT** pour le développement (44 598 € FEAMP, 44 598 € Région, 22 298 € GE2M)

Description et objectif du projet

L'ostréiculture requiert de la main-d'œuvre et des compétences à tous les stades de la production et de la commercialisation, mais ces besoins sont variables avec de très fortes saisonnalités, des attentes spécifiques et un besoin de flexibilité. Face aux difficultés de recrutement et de gestion du personnel, le CReAA a organisé, en novembre 2016, un échange avec le Groupement d'Employeurs de la « Côte des Havres » pour bénéficier de son expérience. Les éléments présentés ont permis d'identifier une opportunité pour la création d'un GE ostréicole local. Le CReAA a donc sollicité le soutien de la COBAS pour mener une étude faisabilité pour la création de ce groupement.

Déroulement et résultats du projet

L'état des lieux réalisé auprès d'une quinzaine d'ostréiculteurs et conchyliculteurs petite pêche a permis de confirmer et de préciser les besoins des professionnels. Cela a abouti à la création du GE2M sous la forme d'une association loi 1901, en novembre 2017, et à son démarrage opérationnel en mars 2018. En 2020, après trois années de fonctionnement et malgré la crise Covid, le GE2M affichait de très bons résultats avec 52 entreprises adhérentes et la création de 20 ETP. Le GE2M a également formé ses salariés pour répondre aux besoins (écaillage, matelot 1 et 2, CACES...).

Plus-values du DLAL

- Création d'un outil social innovant sur le territoire
- Création et maintien d'emplois locaux
- Projet collaboratif entre les professionnels et les collectivités
- Articulation avec la plateforme de partage de compétences du Pays BARVAL Connect'ences

Portraits-documentaires des passeurs de mémoire de la pêche et de l'ostréiculture

Bénéficiaire association **Vues du Cap** **Calendrier de réalisation** juillet 2019 à juin 2021

Budget définitif **88 860 € HT** (35 544 € FEAMP, 35 544 € Région, 17 772 € Vues du Cap)

Description et objectif du projet

L'association Vues du Cap, du Cap-Ferret, œuvre pour le recueil de mémoires des anciens en créant « une galerie de portraits d'anciens du Bassin d'Arcachon qui racontent leur savoir-faire, leurs métiers et la vie sur le bassin. Autant de personnalités qui révèlent la diversité et l'histoire de notre territoire ». Différents portraits ont déjà été réalisés, notamment avec le soutien du PNMB, et l'association a voulu en faire de nouveaux autour de la pêche et de l'ostréiculture.

Déroulement et résultats du projet

Le DLAL a soutenu l'association Vues du Cap pour la réalisation de 4 portraits-documentaires au total, disponibles sur le site www.portraitsdubassin.fr :

- ① **Portraits des grands noms de la construction maritime locale** : Au travers de l'histoire des chantiers Bonnin (créé en 1863 à La Teste de Buch) et Bossuet (créé en 1874 à l'Aiguillon), c'est l'histoire et l'évolution de la construction des navires du Bassin d'Arcachon qui sont racontées.
- ② **Portrait de la famille Roux** : Dans cette famille, on est ostréiculteur de père en fils et même en fille. Leurs témoignages permettent de comprendre l'évolution de l'ostréiculture de l'élevage au sol à la mécanisation d'aujourd'hui.
- ③ **Portrait de la famille Argelas** : C'est une famille de pêcheurs de la presqu'île du Cap-Ferret. Les 3 fils gardent un lien fort avec la mer, 2 d'entre eux sont même devenus pêcheurs. Ils nous racontent leur histoire et leur passion de la mer.
- ④ **Portrait de Maurice, le collecteur de coquilles** : Maurice s'occupe de la collecte dans les ports ostréicoles du Sud Bassin pour le CReAA. Son portrait permet de comprendre cette mission spécifique du CReAA et toute son importance pour le développement de la valorisation des coproduits coquillers.

Plus-values du DLAL

- Contribution à la sauvegarde des pratiques et métiers
- Transmission inter-générationnelle
- Création d'outils mis à disposition des structures professionnelles



Amélioration des conditions de travail au sein de l'ESAT ArcaBaie

Bénéficiaire **ESAT ArcaBaie** Calendrier de réalisation juillet 2019 à juin 2021
 Budget définitif **145 495 € TTC** (58 198 € FEAMP, 58 198 € Région, 29 099 € ESAT)

Description et objectif du projet

Arca-Baie est un ESAT en milieu maritime, créé en juillet 2015, qui accueille 18 travailleurs, soit 15 ETP. Ces personnes en situation de handicap, sont issues des gens de mer ou de la conchyliculture ou souhaitent, du fait de la maladie ou d'un handicap, rebondir dans une nouvelle vie liée à la mer, tout en restant à terre. Ils sont encadrés par 2 permanents sur site. L'établissement dispose d'une cabane sur le port du Canal, qui a été entièrement rénovée.

Arca-Baie répond à certains besoins de sous-traitance pour une quinzaine d'entreprises ostréicoles (desatrouage, réparation de poches ou de collecteurs...). Toutefois l'établissement ne disposait pas des machines nécessaires à la réalisation de ces services et devait les exécuter dans les cabanes des professionnels ou avec des moyens non-adaptés. Ce projet visait donc à améliorer les conditions de travail, par l'acquisition de machines adaptées aux différents types de travailleurs et le réaménagement de l'espace, afin de supprimer les ports de charges, d'augmenter la productivité de l'ESAT, et de répondre aux différentes demandes des ostréiculteurs, non satisfaites à ce jour.

Déroulement et résultats du projet

Après des travaux sur le bâti pour accueillir les machines, l'ESAT dispose désormais :

- De machines à trémie de lavages, avec les pompes à eau pour les alimenter
- De tables d'emballage
- D'une ensacheuse, d'une échaudeuse et d'une cribleuse
- De palettes et de mannes pour le stockage des huîtres

La modernisation des installations de l'ESAT et la mécanisation d'une partie de ses opérations, constituent l'un des critères pour que l'établissement puisse demander l'ouverture de postes supplémentaires.

Plus-values du DLAL

- Maintien et création d'emplois sur le territoire

Achat d'un bateau pour l'école de pêche pour enfants

Bénéficiaire association **Les Moussailons de l'Aiguillon**
 Calendrier de réalisation janvier 2021 à avril 2022
 Budget prévisionnel **77 500 € TTC** (31 000 € FEAMP, 31 000 € Région, 15 500 € Les Moussailons)

Description et objectif du projet

L'association Les Moussailons de l'Aiguillon, créée en février 2019, par 10 membres bénévoles, partage des valeurs avec les acteurs de la mer, ainsi qu'avec les objectifs du PNMB, dont elle fait la promotion auprès des enfants résidents du territoire dans son école de pêche. Elle est située à La Pointe de l'Aiguillon, dans une cabane entièrement reconstruite par les membres suivant les méthodes traditionnelles. L'école de pêche est affiliée à la Fédération Française des Pêcheurs en Mer et les adultes encadrants sont formés moniteurs de pêche. Elle propose des activités de pêche à pied sur estran ou en mer ou en effectif réduit sur les bateaux des bénévoles, afin de faire découvrir le milieu et les métiers de la mer aux enfants.

L'association a sollicité le soutien du DLAL pour faire construire un bateau traditionnel du Bassin d'Arcachon, et son annexe, afin d'embarquer une douzaine d'enfants pour des sessions de pêche et de découverte.

Déroulement et résultats du projet

En 2020, malgré un contexte sanitaire difficile, l'école comptait 30 enfants adhérents et a pu réaliser 9 sessions pour 82 enfants au total. En 2021, elle a accueilli 250 enfants lors de 25 sessions de pêche. Pour la construction du bateau principal, le chantier naval Jean Philippe Lafon, situé à Gujan-Mestras, a reproduit la coque d'un vieux bateau traditionnel ostréicole du Bassin d'Arcachon, par moulage. Cabine, pont et équipements vont ensuite être installés et équipés en respectant la réglementation et les normes de sécurité actuelles. La mise à l'eau du bateau est prévue au printemps 2022..

Plus-values du DLAL

- Transmission intergénérationnelle
- Préservation du patrimoine maritime



Amélioration de l'accueil du public dans les cabanes ostréicoles

Bénéficiaire	CRCAA	Calendrier de réalisation	juin 2018 à décembre 2021
Budget définitif	38 400 € TTC (15 360 € FEAMP, 15 360 € Région, 7 680 € CRCAA)		

Description et objectif du projet

90% des entreprises ostréicoles arcachonnaises pratiquent la vente directe et/ou à la dégustation et ces modes de commercialisation ne cessent de se développer. À cela s'ajoutent les entreprises qui accueillent des groupes scolaires ou de touristes, pour leur présenter leur métier et leurs produits. Tous ces établissements sont qualifiés d'Établissements Recevant du Public (ERP) et se doivent de respecter la réglementation en matière d'accessibilité et de sécurité en vigueur. L'activité dans les cabanes de dégustation dépend également d'un arrêté préfectoral, dont l'application est souvent mal comprise des consommateurs. Le CRCAA a donc souhaité accompagner les ostréiculteurs dans leurs démarches et leur proposer des outils didactiques pour communiquer auprès de leurs clients.

Déroulement et résultats du projet

Dans un premier temps, le CRCAA a réalisé des panneaux expliquant les règles de l'arrêté préfectoral du 11 avril 2011, relatif à la dégustation des produits de l'ostréiculture, en créant une charte spécifique. Ils ont ensuite été adaptés avec la publication de l'arrêté du 3 septembre 2020, qui a rendu obligatoire son affichage. Ces panneaux ont été distribués dans les 86 cabanes de dégustation et une information a également été faite auprès des offices de tourisme du territoire.

Ce dossier a également servi à accompagner la profession lors de la crise Covid, au printemps 2020. En effet, dans la continuité de la création des panneaux dégustation, le CRCAA a jugé nécessaire de soutenir la réalisation d'un guide de préconisation, rédigé par le GE2M, pour permettre la réouverture des dégustations dans de bonnes conditions. Parallèlement, durant l'été 2020, le CRCAA a collaboré à la campagne de promotion pour soutenir certaines filières du territoire, réalisée par le SIBA.

Concernant la réglementation ERP, la Chambre d'Agriculture de Gironde a réalisé 22 audits dans des entreprises ostréicoles volontaires afin d'identifier les améliorations à apporter pour répondre aux règles d'accessibilité. Un livret explicatif a été rédigé spécifiquement pour les cabanes ostréicoles et remis à toutes les entreprises ostréicoles accueillant du public.

Plus-values du DLAL

- Création d'un support réglementaire
- Accompagnement des professionnels lors de la crise sanitaire

Analyse de la dynamique de transmission au sein de la filière conchylicole

Bénéficiaire	CRCAA	Calendrier de réalisation	janvier 2019 à juin 2021
Budget définitif	9 638 € TTC (3 855 € FEAMP, 3 855 € Région, 1 928 € CRCAA)		

Description et objectif du projet

Depuis les années 70, le nombre d'entreprises ostréicoles arcachonnaises est en baisse, conduisant à une déprise des surfaces exploitées en mer. La profession mène depuis de nombreuses années des actions pour stabiliser ses effectifs, notamment en accompagnant le parcours à l'installation, contribuant ainsi à l'immatriculation de 146 nouvelles entreprises depuis 2004, soit en moyenne 10 installations/an. Toutefois, en 2018, seules 3 nouvelles immatriculations d'entreprises ont été recensées. Ainsi, au 1^{er} janvier 2018, 397 concessionnaires, soit 304 entreprises actives entre la pointe du Médoc et la frontière espagnole, exploitaient 694 ha de parcs. L'âge moyen des chefs d'entreprises était de 47 ans, dont 39% âgés de plus de 50 ans.

Sur ces bases, le CRCAA a émis l'hypothèse que le déficit des installations en 2018 était lié au manque d'entreprises proposées à la reprise ou à leur inadéquation avec les attentes des nouveaux installants. Il a donc souhaité réaliser une enquête auprès des professionnels proches de la retraite pour comprendre leurs attentes et leurs besoins d'accompagnement à la transmission.

Déroulement et résultats du projet

Le CAPENA a réalisé cette étude en analysant les enquêtes effectuées entre août 2019 et avril 2021 auprès des ostréiculteurs arcachonnais âgés de plus de 52 ans, soit 30% du nombre total d'ostréiculteurs sur le territoire. Si la grande majorité d'entre eux prévoit un départ à la retraite dans les 5 ans, plus de la moitié n'ont pas de solution de reprise et certains envisagent de commencer à morceler leur entreprise en la vendant par petits bouts. Les difficultés identifiées pour la transmission concernent principalement la lourdeur administrative et le vieillissement des outils de production. Le maintien d'un outil de production fonctionnel, la dégustation et le nettoyage des parcs ont été identifiés comme des solutions pouvant faciliter la transmission.

Le CAPENA préconise donc, au sein du CRCAA, la mise en place d'un parcours d'accompagnement à la transmission, en parallèle de l'accompagnement à l'installation, pour aider les ostréiculteurs à anticiper leur départ en retraite et permettre la transmission d'entreprises viables.

Plus-values du DLAL

- Effet levier pour la structuration de l'accompagnement du CRCAA auprès des cédants
- Mise en réseau des acteurs locaux



Achat d'équipements de protection individuels pour la filière ostréicole

Bénéficiaire **CRCAA** Calendrier de réalisation avril à décembre 2020
 Budget définitif **44 295 € HT (17 718 € FEAMP, 17 718 € Région, 8 859 € CRCAA)**

Description et objectif du projet

Dès le début du confinement de mars 2020, le CRCAA avait mis en place des lettres d'information à destination des professionnels et de ses partenaires afin de transmettre les actualités relatives aux aides, aux modifications de procédures administratives, au renforcement des bonnes pratiques d'hygiène. Ces échanges réguliers ont aussi permis d'adopter la meilleure stratégie en vue de la reprise d'activité.

Dans le cadre de la crise économique liée au Covid-19, qui a également touché la filière ostréicole arcachonnaise, et conformément à ses missions, le CRCAA a voulu se doter des fournitures sanitaires nécessaires pour accomplir ses missions et en proposer également à ses adhérents pour les aider à reprendre leur activité.

Déroulement et résultats du projet

Dans un contexte de veille quotidienne, le CRCAA a entrepris, à partir de mi-avril 2020, de réaliser un état des lieux des différents types de fournitures, (masques, visières, gants, gels hydroalcooliques...) nécessaires à la réouverture des bureaux et des fournisseurs pour connaître les prix et les délais de livraison. Au regard des prix et des délais, le CRCAA a proposé à ses adhérents de réaliser une commande groupée de ces fournitures afin qu'ils puissent en bénéficier pour une reprise d'activité dans les meilleures conditions dès autorisations.

83 commandes ont été passées par 76 entreprises ostréicoles arcachonnaises différentes, ce qui représente 21300 masques à usage unique, 834 masques réutilisables, 398 visières, 640L de savon liquide, 1285L de désinfectant et 1475L de gel hydroalcoolique.

D'autre part, en parallèle du guide Covid pour les dégustations ostréicoles, le CRCAA a édité un guide équivalent pour l'aide à la reprise de l'activité de pécaturisme.

Plus-values du DLAL

- Aide à la reprise et au maintien d'activité durant la crise sanitaire

Appui à la création d'une conciergerie maritime sur le Port d'Arcachon

Bénéficiaire **SAS La Cambuse du Kraken** Calendrier de réalisation mars à décembre 2021
 Budget définitif dépenses éligibles de **9 663 € HT (2 500 € FEAMP, 2 500 € Région, 4 663 € La Cambuse)**
 → projet d'une entreprise individuelle soumis à Régime d'Aide d'État

Description et objectif du projet

Depuis plusieurs années, la flottille arcachonnaise de l'océan (=30 navires) est confrontée à des problèmes de franchissement des passes [mauvaises conditions météorologiques, mouvements sédimentaires], sources d'accidents. Les navires arcachonnais débarquent donc dans d'autres ports néo-aquitains plus accessibles, voire en Vendée. La criée d'Arcachon a mis en place un service de rapatriement de leur marchandise pour pouvoir la vendre sur le territoire, mais il n'existe aucun service pour ramener les marins à Arcachon. D'autre part, entre deux marées de plusieurs jours, les marins doivent faire le plein de vivres et s'occuper de leur linge alors qu'ils sont loin de leur domicile. Créée par un ancien marin-pêcheur, la société La Cambuse du Kraken a pour objectif de proposer des services de ravitaillement et de rapatriement aux marins arcachonnais.

Déroulement et résultats du projet

La Cambuse du Kraken est installée dans un local dans une zone artisanale de Gujan-Mestras, avec, à terme, la volonté de se relocaliser sur le port d'Arcachon. La chambre froide et une zone dédiée pour le stockage des vivres, ainsi que le matériel pour l'entretien du linge des marins ont été mis en place. La livraison du camion pour le transport des vivres et des passagers est finalement intervenue fin novembre 2021.

Début décembre 2021, la société était donc prête pour commencer la vente de ses produits en ligne via le site www.lacambusedukraken.com. Elle propose une grande diversité de produits alimentaires de qualité issus de fournisseurs de la Région, ainsi que des plats rapides à réchauffer, conditionnés sous vide, des fruits et des légumes frais, différentes viandes... L'offre textile est également proposée avec une part laverie pour tous types de vêtements ou linge, y compris couettes et oreillers.

Plus-values du DLAL

- Soutien à la création d'une entreprise
- Appui à la mise en place d'une nouvelle offre de services pour les professionnels maritimes



Volet « Pêche professionnelle » de l'étude des interactions avec les richesses naturelles du PNM BA

Bénéficiaire	PNMBA	Calendrier de réalisation	novembre 2018 à décembre 2022
Budget prévisionnel	148 060 € TTC (59 224 € FEAMP, 59 224 € Région, 29 612 € PNMBA)		

Description et objectif du projet

« Pour répondre aux enjeux portés par son plan de gestion, le PNM porte une étude sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les richesses naturelles du Bassin d'Arcachon, intitulée PIMBA, avec l'appui du CDPMEM33 et du CRPMEM NA. Les objectifs de cette étude sont de caractériser et de qualifier la manière dont les activités de pêche professionnelle interagissent avec les différentes richesses naturelles de la lagune et de son ouvert, et de réfléchir à des mesures de gestion le cas échéant. Cette étude s'inscrit dans un contexte Natura 2000, avec des attentes spécifiques en lien avec ce niveau de protection européen » (extrait du site parc-marin-bassin-arcachon.fr).

Déroulement et résultats du projet

Durant toute la durée de l'étude, une attention particulière est portée sur le lien entre les pêcheurs professionnels et le PNMBA.

- Mobiliser et analyser les connaissances relatives aux activités de pêche professionnelle présentes dans le périmètre du PNMBA et des sites Natura 2000 → menée de juin à décembre 2019, cette phase a permis de caractériser la répartition spatiale des activités de pêche professionnelle.
- Réaliser le volet « Pêche professionnelle » de l'étude relatif à l'analyse et à la qualification des interactions identifiées à partir du croisement des informations relatives aux activités de pêche professionnelle et aux richesses naturelles, suivant la méthode définie au niveau national pour l'analyse de risque N2000 → menée de janvier à mars 2021, cette phase avait pour but de croiser les données spatiales de pêche avec les habitats. Après analyse plus fine des données, ce travail a permis d'identifier les interactions à risque.
- Réaliser le volet « Pêche professionnelle » de l'étude relatif à l'identification des mesures de gestion et des mesures d'accompagnement éventuelles en fonction des résultats de l'analyse des interactions, et analyser les incidences socio-économiques des mesures de gestion discutées → menée à partir d'avril 2022, cette étape de concertation doit permettre de mettre en place des mesures de gestion pour remédier aux interactions identifiées.

Plus-values du DLAL

- Renforcement des échanges avec le PNMBA
- Contribution à la concertation pour le maintien et le développement durable de la pêche arcachonnaise

Conception d'un navire polyvalent pour le nettoyage des parcs et des friches ostréicoles

Bénéficiaire	CRCAA	Calendrier de réalisation	janvier 2019 à décembre 2022
Budget prévisionnel	285 500 € HT (114 200 € FEAMP, 114 200 € Région, 57 100 € CRCAA)		

Description et objectif du projet

On dénombre 390 concessionnaires ostréiculteurs arcachonnais pour une surface concédée de 680 ha (1736 ha en 1960). La réduction du domaine exploité, associée à la forte reproduction naturelle de l'huître creuse, a entraîné la formation de vastes zones de friches estimées à 65 000 tonnes d'huîtres vivantes « sauvages » réparties sur l'ensemble du Bassin ainsi qu'une quantité de 50 000 tonnes d'huîtres mortes formant des massifs huîtriers. Si les stocks « sauvages » participent à la reproduction, ils constituent également un compétiteur trophique, un foyer pathogène et des entraves à l'hydraulique. Enlèvement des dépôts sédimentaires, élimination des déchets anthropiques et régulation des stocks d'huîtres sauvages sont donc des enjeux majeurs pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour y répondre, le CRCAA a engagé des réflexions pour remplacer son navire de nettoyage, l'Estey, qui date de 1993 et qui n'est plus adapté face au défi à relever. L'objectif est donc de définir l'outil qui permettra au CRCAA de poursuivre son action d'entretien et de réhabilitation du DPM, tout en menant une démarche vertueuse d'amélioration de la performance de l'activité, tant en termes de surfaces traitées que de valorisation des déchets et de réponse aux enjeux de transition énergétique.

Déroulement et résultats du projet

Le CRCAA a recouru à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aider à identifier la solution technique la plus adaptée pour ce bateau. Parallèlement, des études environnementale, énergétique, économique et technique ont été menées.

La construction de ce nouvel outil étant complexe, tant en termes de portage par la gouvernance, que financièrement, le CRCAA a décidé, en début d'année 2021, d'impliquer l'ensemble des partenaires du Bassin d'Arcachon autour de ce projet de territoire, tout en restant au centre de cette démarche. Depuis lors, une vision partagée par l'ensemble des acteurs se dessine, laissant envisager une mutualisation des outils dédiés à la réhabilitation du DPM. Les échanges et les réflexions doivent se poursuivre en 2022 pour aboutir à la construction du bateau en 2023.

Plus-values du DLAL

- Préfiguration pour la construction d'un investissement structurant pour la filière ostréicole et le territoire
- Mise en réseau des acteurs locaux



Appel à projets « malines » : acquisition d'une pompe pour faciliter le remplissage et améliorer la décantation de la maline d'Arès

Bénéficiaire CRCAA pour le compte de l'ASCOA **Calendrier de réalisation** septembre 2020 à juin 2021
Budget définitif 16 876 € TTC (8 751 € FEAMP, 6 751 € Région, 3 374 € CRCAA)

Description et objectif du projet

En 2018-2019, le CRCAA, en partenariat avec le SMPBA, la DDTM et la DDPF, a initié un audit des malines collectives ostréicoles du Bassin d'Arcachon, afin d'évaluer leur mode de fonctionnement et de gestion et de proposer des solutions en cas de problème. Ce travail a mis en évidence la nécessité de travaux sur certaines malines collectives, concernant notamment l'amélioration des conditions d'obtention d'une eau de mer propre. Le GALPA BARVAL a donc décidé de lancer un appel à projets pour l'amélioration et/ou la préservation du bon état écologique et fonctionnel des malines collectives ostréicoles afin de répondre à cette problématique, dans le cadre de l'axe stratégique 4 « Maintenir le bon état écologique et fonctionnel des zones de production ».

Lancé durant le confinement du printemps 2020, l'appel à projets n'a eu qu'une seule réponse, malgré plusieurs demandes d'informations. Ainsi, l'ASCOA, en charge de la gestion de la maline d'Arès, a été la seule structure à déposer une candidature pour l'acquisition d'une deuxième pompe pour le remplissage de la maline.

Déroulement et résultats du projet

- La pompe a été installée et mise en fonctionnement avant l'été 2021. Conformément à l'appel à projets, l'ASCOA a également mis en place un panneau explicatif du rôle et du fonctionnement d'une maline collective, à destination du grand public.
- Ce projet doit également permettre à l'ASCOA de mettre en place des bonnes mesures de gestion de la maline et de sensibiliser ses adhérents à celles-ci, notamment pour mettre fin à l'ouverture permanente des vannes de certains bassins individuels qui réduit la décantation dans la maline.

Plus-values du DLAL

- Émergence d'un projet grâce au lancement d'un appel à projets
- Support de sensibilisation pour présenter le rôle et le fonctionnement d'une maline collective

Études pour le déploiement d'une économie circulaire et la caractérisation physico-chimique des coproduits coquillers

Bénéficiaire COBAS
Calendrier de réalisation 1^{ère} étude de juin 2017 à oct. 2018 et 2^{ème} étude de mars 2019 à déc. 2021
Budget définitif 149 850 € HT pour la 1^{ère} étude et 16 040 € HT pour la 2^{ème} étude (26 356 € FEAMP, 26 356 € Région, 13 178 € COBAS)

Description et objectif du projet

L'activité ostréicole génère une quantité importante de coquilles, dont la gestion durable est indispensable pour préserver la qualité environnementale et sanitaire des ports ostréicoles et pour conserver l'image du territoire. Depuis plusieurs années, le CRCAA assure leur collecte sur le Sud Bassin (=2000 t/an) et leur transfert pour valorisation (65% en alimentation pour volailles et 35% pour des aménagements paysagers, travaux routiers, chemins forestiers...). Le milieu maritime compte également des gisements coquilliers sur des friches ostréicoles, évalués à 65 000 tonnes d'huîtres vivantes et 50 000 tonnes d'huîtres mortes.

Conscient des enjeux pour le territoire, le pôle environnemental de la COBAS, en collaboration avec le CRCAA, a décidé de mener des études pour évaluer la faisabilité de mise en place d'une économie circulaire, de la collecte au prétraitement, pour la valorisation des coproduits coquillers.

Déroulement et résultats du projet

Des pistes d'inertage de la matière organique, de séparation coquilles-sédiments, de criblage et de broyage ont été analysées, voire testées. Grâce à ces données, la création d'un site de traitement local, du séchage au broyage, a été estimée entre 1,4 et 2,3 M€ HT, avec des frais de fonctionnement annuels d'environ 300 000 €, pour une capacité de traitement de 80 m³/jour, soit 30 à 50 tonnes de coquille. Les pistes de valorisation identifiées sont diverses (béton, plasturgie, cosmétique, viticulture, peinture), mais ont nécessité des essais plus poussés pour répondre aux besoins.

Une deuxième étude a porté sur la caractérisation géotechnique et environnementale des coquilles et la mesure de leurs propriétés intrinsèques (granulométrie, teneur en eau et en matière organique, portance, friabilité, dureté, masse volumique et caractère inerte) pour identifier les meilleures voies de valorisation. Les résultats ont confirmé la pertinence de deux pistes de valorisation (remblai/couches de forme et mélange terre-pierre) après broyage en différentes granulométries.

Plus-values du DLAL

- Partenariat collectivité-structure professionnelle
- Transfert des résultats à l'échelle de l'ensemble du territoire
- Appui au développement d'une boucle d'économie circulaire



Gestion des déchets coquillers d'origine ostréicole sur le port d'Andernos

Bénéficiaire	SMPBA	Calendrier de réalisation	septembre 2021 à juin 2022
Budget prévisionnel	99 977 € HT (39 991 € FEAMP, 39 991 € Région, 19 995 € SMPBA)		

Description et objectif du projet

Dans la continuité du système de collecte des coquilles mis en place sur le Sud Bassin par le CRCAA, il est apparu nécessaire de proposer une solution équivalente sur le Nord du Bassin. Au regard des études portées par la COBAS pour la valorisation des coproduits coquillers et d'autres études ou expérimentations auxquelles le CRCAA est associé, cette démarche est d'autant plus pertinente que les demandes en coquilles pourraient augmenter dans les années à venir. Ainsi, l'activité ostréicole pratiquée sur le port d'Andernos pourrait venir compléter les volumes nécessaires (29 entreprises générant ≈1040 m³ de coquilles/an). La valorisation de ces coquilles représente également un enjeu pour le territoire et ses acteurs, permettant d'assurer les conditions sanitaires du port pour le gestionnaire et la conciliation avec les différents usages, notamment touristiques pour la commune. Le SMPBA, en tant que gestionnaire du port, en collaboration avec la Mairie et le CRCAA ont donc décidé d'aménager un terre-plein dédié à la collecte des coquilles.

Déroulement et résultats du projet

Le terrain a été identifié au printemps 2021 et rétrocédé au SMPBA par la Mairie. Il se situe à proximité immédiate des entreprises ostréicoles pour en favoriser l'accès aux professionnels. Après échanges entre les différents acteurs concernés, il a été proposé d'y aménager une rampe d'accès surélevée permettant de déverser les coquilles dans des bennes de 20 m³. Le site sera entièrement clôturé et son accès sera contrôlé afin d'éviter les dépôts sauvages.

Une fois les investissements réalisés par le SMPBA en 2022, le CRCAA sera en charge de la gestion et du fonctionnement de ce site, grâce à des référents qui assureront le suivi du remplissage des bennes afin que le CRCAA puisse organiser les rotations des bennes.

Plus-values du DLAL

- Partenariat collectivités-structure professionnelle
- Continuité des actions entreprises par la COBAS

Opportunité d'une nouvelle technique d'élevage biomimétique de l'huître dans les bassins conchylicoles de la Nouvelle-Aquitaine

Bénéficiaire	CRCAA
Calendrier de réalisation	phase 1 : d'avril 2018 à février 2019 / phase 2 : de mars 2019 à décembre 2021
Budget définitif phase 1	14 762 € TTC (5 905 € FEAMP, 5 905 € État, 2 952 € CRCAA)
Budget prévisionnel phase 2	32 098 € TTC (12 839 € FEAMP, 12 839 € Région, 6 420 € CRCAA)

Description et objectif du projet

Le CRCAA et le CR Poitou-Charentes ont souhaité étudier les conditions d'une nouvelle exploitation biomimétique de l'huître à plat. Pour ce faire, une expérimentation conjointe a été menée afin d'évaluer la faisabilité de cette pratique culturelle et son application sur les bassins de production de Marennes-Oléron et Arcachon. Le principe de ce biomimétisme repose sur la reproduction de la fixation naturelle de l'huître sur un support.

Déroulement et résultats du projet

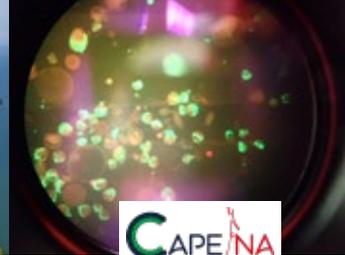
Au préalable, le CRCAA, en charge de l'étude, a travaillé sur la mise au point du système de fixation par un plot de ciment sur poche ostréicole, en s'inspirant, notamment, de la fixation sur corde pratiquée sur le Bassin de Thau.

Après 7 mois d'élevage, la 1^{ère} phase a montré que les essais étaient plutôt encourageants sur le Bassin d'Arcachon avec l'obtention d'une bonne croissance du naissain et un bon taux de chair des huîtres marchandes. Les résultats ont toutefois présenté des limites à Marennes-Oléron, notamment à cause des sites choisis qui présentent un fort envasement, et donc une forte mortalité. Le CR Charente-Maritime a donc décidé d'explorer d'autres méthodes d'élevage innovantes.

Le CRCAA a quant à lui souhaité continuer cette expérimentation sur un cycle complet d'élevage dans une 2^{ème} phase. En mars 2019, 7 000 huîtres creuses de 1, 2 et 3 ans ont été mises à l'eau sur 7 sites pilotes, dont 3 suivis directement par des professionnels. Après 2 ans, les résultats montrent une mortalité accrue sur les individus biomimétiques, qui sont davantage exposés aux éléments, à la prédation et aux mouvements sédimentaires. Pour autant, la croissance et la qualité de chair supérieure de ces huîtres montrent un intérêt spécifique de cette technique pour réduire la durée du cycle d'élevage tout en obtenant des produits de qualité.

Plus-values du DLAL

- Intérêts communs des filières ostréicoles du Bassin d'Arcachon et Marennes-Oléron pour la recherche de nouvelle méthode d'élevage
- Identification d'une nouvelle méthode d'élevage extensive



Voyage d'études au Japon sur le thème de l'ostréiculture et de la gestion intégrée du milieu marin

Bénéficiaire **PNMBA** Calendrier de réalisation janvier 2020 à décembre 2022
Budget prévisionnel **32 842 € TTC** (16 421 € FEAMP, 16 421 € Région)

Description et objectif du projet

Suite au colloque international COAST et aux 17^{èmes} Rencontres franco-japonaises d'océanographie, qui se sont tenus en novembre 2017 à Bordeaux, des thématiques communes de travail ont émergé entre les professionnels et gestionnaires japonais et français sur les activités ostréicoles et sur la gestion intégrée des milieux côtiers, et notamment la restauration des herbiers de zostères.

Le Bassin d'Arcachon est en effet un site ostréicole reconnu internationalement. L'activité présente une dynamique forte de gestion d'innovation et de diversification des pratiques, dans un contexte d'évolution de la profession (à toutes les échelles).

Au Japon, ce même dynamisme a été observé, notamment suite aux conséquences du tsunami ayant touché la Préfecture de Miyagi en 2011. De nouveaux objectifs et modes de gestion ont ainsi été adoptés pour s'adapter au mieux à l'environnement naturel. En Mer de Seto, les acteurs japonais ont démontré leur savoir-faire dans la gestion intégrée du milieu marin, notamment sur la restauration des herbiers de zostères avec une opération de grande ampleur, menée depuis plus de 30 ans par la coopérative des pêches locales. Celle-ci intéresse le PNMBA, qui a initié, depuis 2020, des actions de restauration (essai de semis, dispositifs d'atténuation de l'hydrodynamisme), dont plusieurs pourraient bénéficier de l'expérience et du savoir-faire issus des actions mises en place au Japon.

Le PNMBA souhaite donc organiser un voyage exploratoire afin de favoriser les échanges entre professionnels, scientifiques et gestionnaires arcachonnais et japonais sur les thèmes de l'ostréiculture, et notamment les sujets relatifs à la gestion du milieu et des suivis sanitaires, et la gestion intégrée du milieu marin, et plus particulièrement la restauration des herbiers de zostères.

Déroulement et résultats du projet

Le PNMBA est accompagné de la SFJO pour organiser ce déplacement. À l'initiative du GALPA, un groupe de travail dédié à la préparation de ce projet a été constitué autour du PNMBA réunissant le CRCAA, le CAPENA et le GALPA. Le déplacement d'une délégation de 12 acteurs locaux de ces structures, prévu initialement en mai 2020, a été reporté en 2022.

Plus-values du DLAL

- Coopération internationale
- Contribution à l'émergence du projet

Optimisation des suivis du recrutement des mollusques par la méthode de coloration des larves

Bénéficiaire **CAPENA** Calendrier de réalisation janvier 2021 à décembre 2022
Budget prévisionnel **19 808 € TTC** (9 904 € FEAMP, 9 904 € Région) – dépenses des membres de l'équipe de Charente-Maritime soutenues par les GALPA Marennes-Oléron et La Rochelle-Ré-Charron

Description et objectif du projet

Le suivi des larves d'huîtres creuses est assuré depuis 2015 par le CAPENA sur le Bassin d'Arcachon et 2011 à Marennes-Oléron et s'intègre dans un projet national, à la demande des professionnels. Le comptage des larves est aujourd'hui manuel.

Des chercheurs japonais ont mis au point une méthode de coloration des larves d'huîtres creuses par immunofluorescence qui facilite leur reconnaissance. Dans la Mer de Seto, le comptage peut ainsi être réalisé directement par les ostréiculteurs.

L'équipe du CAPENA souhaite transposer cette méthode de reconnaissance larvaire sur ses propres observations afin de gagner en temps et en fiabilité sur ses résultats de suivi des larves d'huîtres creuses.

Déroulement et résultats du projet

CAPENA a participé à une première rencontre avec l'équipe du National Research Institute of Fisheries and Environmental of Inland Sea du Japon, en décembre 2019, durant laquelle la méthode de coloration a été présentée. CAPENA a pu ensuite tester sur ses propres échantillons charentais et arcachonnais, récoltés durant les suivis annuels de larves de 2020 et 2021.

Une délégation de techniciens de CAPENA et de professionnels arcachonnais et charentais doit désormais se rendre au Japon pour affiner la transposition de cette méthode aux échantillons français et la mettre en application.

À terme, CAPENA souhaiterait continuer les échanges avec les scientifiques japonais pour étendre la méthode à d'autres espèces d'autres espèces de bivalves et pour travailler à l'automatisation des comptages par imagerie numérique.

Le déplacement initialement prévu au printemps 2021 a été reporté à 2022.

Plus-values du DLAL

- Coopération internationale
- Projet prospectif pour l'application à d'autres espèces de bivalves
- Levier pour le développement d'une méthode innovante



Caractérisation de la stratification verticale des larves d’huîtres dans la colonne d’eau

Bénéficiaire	CAPENA	Calendrier de réalisation	mai 2021 à décembre 2022
Budget prévisionnel	15 148 € TTC (7 574 € FEAMP, 7 574 € Région) – dépenses liées aux travaux en Charente-Maritime soutenues par le GALPA Marennes-Oléron		

Description et objectif du projet

Les suivis du recrutement des larves d’huîtres creuses sont réalisés depuis de nombreuses années sur les bassins ostréicoles de Charente-Maritime et d’Arcachon. Les données produites par ces suivis définissent un indicateur de la qualité des eaux et participent à la gestion durable de l’activité ostréicole. Or, sur les deux bassins considérés, il a été régulièrement observé une faible quantité, voire une absence de larves aux derniers stades de développement avant la fixation, malgré des pontes d’intensité importantes. Ces constats ont suscité des interrogations concernant la survie des cohortes larvaires et la répartition différentielle des individus dans la colonne d’eau, qui ne seraient pas prélevés lors des échantillonnages à -1 m réalisés dans le cadre des suivis menés actuellement. Après analyse bibliographique, l’équipe du CAPENA a supposé que la répartition des larves dans la colonne d’eau différait en fonction du stade de développement et a proposé un protocole de pêche en deçà de 1 m de profondeur pour caractériser la stratification verticale des larves d’huîtres sur 2 sites.

Déroulement et résultats du projet

En 2021, quand les comptages des larves d’huîtres creuses, réalisés dans le cadre des prélèvements annuels, ont mis en évidence l’apparition de cohortes, le CAPENA a alors mené des pêches dans toute la colonne d’eau.

En 2022, le protocole sera affiné avec des prélèvements qui seront réalisés à différentes hauteurs d’eau dans le milieu.

L’analyse des données permettra également d’étudier l’influence du cycle de marée et du marnage sur la présence et la densité de larves d’huîtres creuses, afin de déterminer un indicateur tidal.

Plus-values du DLAL

- Coopération régionale
- Mise en place d’un protocole innovant

Vers le projet ECO-2 : Expertise et conseils en économie conchylicole

Bénéficiaire	CAPENA	Calendrier de réalisation	janvier à mars 2022
Budget prévisionnel	10 402 € TTC (5 201 € FEAMP, 5 201 € Région) – dépenses des membres de l’équipe CAPENA de Charente-Maritime soutenues par le GALPA La Rochelle-Ré-Charron		

Description et objectif du projet

En 2019, l’équipe du CAPENA et la cellule MER de CAPACITÉS (filiale de l’Université de Nantes) ont créé un « *Démonstrateur technico-économique de la production mytilicole en Charente-Maritime* ». Cet outil prend en compte les paramètres de la production et de la commercialisation. Il permet ainsi de connaître les coûts de production et de revient et de se positionner vis-à-vis des entreprises concurrentes. Il permet également aux professionnels de simuler de nouveaux investissements ou techniques de production et d’en évaluer leur impact économique. Au vu des résultats de ce projet, les professionnels ont montré leur intérêt pour développer cet outil, avec la démarche d’expertise et conseil qui l’accompagne, à l’ensemble des professions conchylicoles à l’échelle nationale.

Ce dossier vise donc à acquérir des données pour transposer cet outil à la filière ostréicole et à mettre en réseau les quatre centres techniques nationaux pour disposer, à terme, d’un démonstrateur national.

Déroulement et résultats du projet

Une enquête terrain a été réalisée au printemps 2021 par le CAPENA sur les bassins charentais et arcachonnais. Les besoins et attentes identifiés ont été pris en compte, avec ceux des autres bassins de production recueillis par les autres centres techniques, pour faire évoluer le modèle économique.

Ces données vont donc permettre de monter le projet Eco2 qui fournira l’outil opérationnel aux professionnels.

Plus-values du DLAL

- Coopération régionale
- Projet de préfiguration pour le développement d’un outil d’aide à la gestion pour les ostréiculteurs
- Mise en réseau des acteurs à l’échelle nationale

Les résultats du programme DLAL-FEAMP du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

Le territoire a décidé de mener l'évaluation finale du dispositif DLAL-FEAMP conjointement avec les 3 autres territoires DLAL néo-aquitains : La Rochelle-Ré-Charron, Marennes-Oléron et Côte Basque-Sud Landes. Réalisés en 2021, les éléments clés de cette évaluation pour le territoire BARVAL sont les suivants :

- Déploiement de la stratégie**
- ▶ 50 projets soutenus (fonctionnement et aide préparatoire inclus)
 - ▶ 1044 037 € de FEAMP fléchés
 - ▶ 42% des projets sont portés par les structures professionnelles maritimes, soit 46% de la maquette FEAMP
 - ▶ Les projets soutenus concernent majoritairement la sensibilisation aux métiers et le renforcement de la cohésion entre les acteurs locaux (36% des projets) et la valorisation des produits et la commercialisation (22% des projets)

- Synthèse évaluative de la stratégie**
- ✔ Une stratégie DLAL-FEAMP qui s'inscrit dans la continuité de l'Axe 4 du FEP
 - ✔ Jugée pertinente par plus de la moitié des répondants
 - ✔ Des projets emblématiques (création du groupement d'employeurs, nettoyage des friches ostréicoles)
 - ✘ Et des projets jugés moins prioritaires
 - ✔ Une sélection régulière des projets tout au long de la programmation
 - ✘ Malgré 12 projets communs pêche/ostréiculture, seulement 6 projets dédiés à la filière pêche et 24 à la filière ostréicole, ce qui s'explique par le manque de moyens humains et financiers de la filière pêche
 - ✘ Un lien terre-mer encore peu développé, notamment concernant la qualité de l'eau

- Synthèse évaluative de la mobilisation des acteurs**
- ✔ Des porteurs de projets mobilisés et diversifiés : 16 porteurs de projets différents (associations, collectivités, entreprise privée et structures professionnelles)
 - ✔ Un dispositif qui permet la mise en réseau et la création de partenariats
 - ✔ Des projets au bénéfice des filières maritimes de production, portés par d'autres acteurs locaux
 - ✘ Un secteur privé encore peu représenté, malgré une nette évolution par rapport à l'Axe 4 du FEP

- Synthèse évaluative de la gouvernance**
- ✔ Une gouvernance spécifique avec un portage juridique par la COBAS, pour le compte du Pays, et la présidence du comité de sélection assurée par les filières maritimes
 - ✔ Une gouvernance jugée représentative des acteurs du territoire
 - ✔ Un comité perçu comme un lieu d'échanges entre les acteurs locaux
 - ✔ Un fonctionnement et une organisation des comités jugés satisfaisants

- Synthèse évaluative de l'animation**
- ✔ Une équipe d'animation qui a su maintenir les acteurs mobilisés entre le FEP et le FEAMP, ainsi que tout au long de la programmation
 - ✔ Une animation reconnue et très appréciée des membres du comité et des porteurs de projet
 - ✔ Un soutien administratif jugé précieux par les porteurs de projet
 - ✔ Une nette évolution de la coopération, avec 5 projets contre 1 sous l'Axe 4 du FEP
 - ✘ Une gestion administrative qui prend le pas sur l'animation
 - ✘ La communication sur les projets et le programme à renforcer en interne et vers le grand public

- Synthèse évaluative de la procédure**
- ✔ Une procédure très encadrée, ce qui limite les risques
 - ✘ Jugée complexe et longue par les membres du comité et les porteurs de projets
 - ✘ Avec une double validation (opportunité et sélection) jugée comme une perte de temps
 - ✘ Une grille de notation qui ne reflète pas toujours pleinement la valeur des projets

- Valeurs ajoutées du programme DLAL**
- ▶ Renforce l'implication des collectivités dans le développement des filières maritimes
 - ▶ Permet la mise en réseau et la création de partenariats
 - ▶ Renforce la place des filières maritimes de production sur le territoire
 - ▶ Renforce la cohésion entre les acteurs locaux
 - ▶ A un effet levier en finançant des études ou des projets de préfiguration avec des visées opérationnelles
 - ▶ Permet l'obtention de financements pour le soutien de projets innovants et/ou structurants



Glossaire

ASCOA	Association Syndicale du Complexe Ostréicole Arésien
AUPOINT	Association des Usagers du Port Ostréicole de la Teste
BARVAL	Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre
CAPENA	Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine
CD33	Conseil Départemental de Gironde
CDC	Communauté de Communes
CDPMEM33	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Gironde
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
COBAN	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord
COBAS	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
CRCAA	Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine
CREAA	Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole
CRPMEM NA	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Nouvelle-Aquitaine
DDPP	Direction Départementale de la Protection des Populations
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DLAL	Développement Local mené par les Acteurs Locaux
DPM	Domaine Public Maritime
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPIC	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
ERP	Établissement Recevant du Public
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ETP	Équivalent Temps plein
FEAMP	Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
FEP	Fonds Européen pour la Pêche
GALPA	Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture
GEZM	Groupement d'Employeurs des Métiers de la Mer
GMS	Grande et Moyenne Surface
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploration de la Mer
IMA	Institut des Milieux Aquatiques
IRD	Institut de Recherche et Développement
LEADER	Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale
MHBA	Maison de l'Huître du Bassin d'Arcachon
PNMBA	Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
SAS	Société par Actions Simplifiées
SFJO	Société Franco Japonaise d'Océanographie
SIBA	Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon
SMPBA	Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon
UPPA	Université de Pau et des Pays de l'Adour

Une publication du GALPA Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre
Édition : Décembre 2021
Rédaction : Aline Delamare
Conception et impression : Kymzo Design
Crédits photos : GALPA BARVAL-A, Delamare, CDPMEM33,
IMA-G, Ortega, SIBA-B, Ruiz, Maison de l'huître,
Les Moussaillons de l'Aiguillon, CRCAA, Ifremer



GALPA Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

15 rue de la Barbotière - 33470 Gujan-Mestras

Tél : 06 87 75 87 95 / 05 57 73 08 49

Mail : dlal@paysbarval.fr

www.dlalfeamp-paysbarval.fr - [@dlalfeamppaysbarval](https://twitter.com/dlalfeamppaysbarval)

